

Entre :

Les présentes conditions générales sont conclues entre la S.A. **DELANDE & CIE** (ci-après dénommée « la Société de Bourse »), dont le siège social est rue Montoyer 31/5 à 1000 Bruxelles, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 418.202.731,

et :

(Nom, Prénom & Adresse)

.....

ci-après dénommé le « Client »

1. Objet des conditions

Les présentes conditions s'inscrivent dans le cadre d'une demande d'accès au site Internet de la Société de Bourse www.delande.be.

Les éventuelles règles de bonne conduite et tout autre message d'information ou d'avertissement présent sur le site font partie intégrante des présentes conditions générales.

Ce service ne sera accessible et ne pourra être utilisé par le Client que si la Société de Bourse a reçu un exemplaire original des présentes conditions générales signées pour accord.

Ces conditions générales peuvent être modifiées par la Société de Bourse à tout moment. Il appartiendra en toute hypothèse au Client de vérifier lui-même les modifications apportées et de décider en conséquence s'il souhaite conserver son accès au site Internet sur base des nouvelles conditions générales applicables.

2. Description et utilisation des services

Le site Internet fonctionne de manière automatisée et est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et est géré depuis les bureaux de la Société de Bourse. Pour toute question relative à l'utilisation des services ou autre, le Client a la possibilité de consulter la rubrique d'aide ou de s'adresser directement à la Société de Bourse par téléphone ou mail à l'adresse « info@delande.be ».

Le site se compose d'une partie non sécurisée, accessible à toute personne cliente ou non-cliente, et d'une partie sécurisée, réservée uniquement aux Clients de la Société de Bourse.

Le site Internet permet au Client de consulter, par voie électronique, la situation de ses avoirs, ses dernières transactions, ses ordres en note et le cours des valeurs mobilières cotées sur le marché Euronext en temps différé. Les cours des instruments financiers, notamment dans l'évaluation des titres en dépôt, ne sont donnés qu'à

titre purement indicatif et n'engagent en aucun cas la Société de Bourse.

Des informations financières (ou autres) sont également disponibles sur le site notamment via des liens hypertextes qui ne font pas l'objet de vérification de la part de la Société de Bourse. Celle-ci ne pourra dès lors en aucun cas être tenue directement ou indirectement pour responsable de l'utilisation de ces informations. Les conseils avancés par la Société de Bourse dans ses « Newsletter » disponibles sur le site ne constituent en aucun cas une obligation de vente et/ ou d'achat. Il s'agit d'informations prodiguées à titre purement informatif et provenant de sources considérées comme fiables. Le Client s'abstiendra de toute divulgation publique de l'information, hormis les cas survenus purement accidentellement, et cela que l'information ait été retravaillée ou non et quel que soit le moyen de communication. Le Client est responsable, vis-à-vis de la Société de Bourse et des distributeurs d'informations, de toutes formes de divulgation publique, hormis les cas survenus purement accidentellement.

3. Gestion des mots de passe

Le Client accède à la partie sécurisée du site Internet moyennant un « nom d'utilisateur » et un « mot de passe de connexion » attribués de façon aléatoire et composés de 8 caractères alphanumériques au maximum. Dès que le système d'authentification a accepté la combinaison « log in + mot de passe » le Client est réputé valablement identifié et à partir de cet instant, toute communication est en cryptée et donc réputée inviolable.

Le Client s'engage à garder le caractère secret et confidentiel de ses codes d'accès. Toute utilisation des éléments d'identifications est faite sous son entière responsabilité.

Les codes peuvent être modifiés à tout moment suivant une demande expresse du client et sont considérés comme définitivement perdus après trois essais infructueux. Dans ce dernier cas, l'accès au site

est bloqué et n'est rétabli qu'après l'envoi de nouveaux codes.

En cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse de l'un de ces codes, le Client est tenu d'en aviser immédiatement la Société de Bourse et d'envoyer une confirmation par lettre recommandée et ce dans les deux jours ouvrables.

4. Tarifs et conditions

L'accès au site est gratuit.

5. Preuve et communication

Les opérations effectuées par la Société de Bourse pour le compte du Client sont consignées dans la rubrique « Historique » qui reproduite, de quelque manière que ce soit par l'utilisateur, n'a aucune force probante. Seuls les extraits de compte papier faisant foi.

Toute communication envoyée par la Société de Bourse au Client sous forme électronique sera considérée comme reçue par le Client en personne, dans les 24 heures. En cas de changement d'adresse électronique, le client est tenu d'en aviser la Société de Bourse par écrit.

Aussi longtemps que la notification n'aura pas été effectuée, la Société de Bourse pourra continuer à correspondre valablement avec le Client à la dernière adresse connue.

La Société de Bourse et le Client conviennent que toute communication réalisée entre eux par courrier électronique aura la même valeur légale qu'une correspondance écrite, originale et signée manuscritement.

6. Décharge

Le Client qui accède au site internet et consulte, au moins une fois au cours du trimestre, la situation de ses avoirs, sera réputé avoir pris connaissance de ses avoirs en compte et en avoir vérifié l'exactitude. Il ne recevra pas de relevé trimestriel pour le trimestre concerné, tel que prévu à l'article 13 des Conditions générales et Tarification.

Numéro de compte : _____

A défaut de réclamation selon les modalités et délais repris dans les Conditions générales et Tarification, les informations prises dans la situation du client seront considérées comme approuvées par le Client. La Société de Bourse est complètement déchargée pour l'ensemble des opérations qui ont été effectuées sur le compte du Client.

7. Obligations de la Société

La Société de Bourse s'engage à mettre en œuvre tous les moyens raisonnablement nécessaires pour assurer au Client le bon fonctionnement de son service Internet conformément aux possibilités techniques existantes et aux usages applicables dans ce domaine. Il s'agit d'une obligation de moyen et non de résultat.

Le Client reconnaît que malgré toutes les précautions prises par la Société de Bourse pour assurer la fiabilité technique du système informatique qu'elle met à disposition de ses Clients, certains problèmes de transmission peuvent se poser notamment en cas de fréquentation intensive.

8. Limitation de responsabilité

La Société de Bourse ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de toute panne de machine, coupure de ligne ou de courant, vol, effraction, erreur du système, virus en provenance du site Internet ou tout autre événement échappant au contrôle de la société, et qui rendraient impossible l'utilisation de ce service.

La Société de Bourse peut volontairement interrompre, sans préavis, le service ou une partie de celui-ci si elle le juge utile, notamment, et sans limitation, en cas de tentative de piratage ou de détournement de fonds. Ces interruptions n'ouvrent aucun droit à indemnité. La Société de Bourse s'efforcera néanmoins d'informer le Client,

dans un délai raisonnable, des interruptions prévues ou intervenues.

La Société de Bourse peut également interrompre provisoirement l'accès au site pour effectuer des travaux de maintenance ou d'amélioration étant entendu que dans la mesure du possible, le Client sera prévenu de l'heure et de la date de l'interruption. Cette interruption ne pourra en aucun cas ouvrir le droit à des dommages et intérêts.

Si une éventuelle responsabilité devait être mise à charge de la société, le montant des dommages et intérêts serait en toute hypothèse limité au préjudice directement et réellement subi par le client.

9. Protection de la vie privée

La Société de Bourse s'engage à respecter les dispositions légales belges relatives à la vie privée telles que définies dans la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi que les arrêtés royaux d'exécution concernant notamment la collecte et le traitement des données relatives au visiteur ayant accès à la partie réservée du site Internet.

Ces derniers ont bien entendu un droit d'accès et de modification des données qui ont été enregistrées en adressant un mail à l'adresse « info@delande.be ».

La Société de Bourse pourra librement utiliser les données collectées afin de promouvoir ses produits, développer toute action de marketing, contrôler et prévenir les éventuelles irrégularités et, d'une manière plus générale, gérer le service.

10. Propriété intellectuelle

Le contenu du site Internet est protégé par les droits de propriété intellectuelle qui appartiennent à la Société de Bourse ou à des tiers.

Les marques, logos, dessins, images, mises en page, etc. qu'ils soient enregistrés ou

non ne peuvent être reproduits, copiés, distribués, téléchargés, sous quelque forme que ce soit, connue ou inconnue à ce jour, sans l'autorisation expresse de la Société de Bourse.

Toute personne souhaitant établir un lien avec le site doit au préalable obtenir l'autorisation expresse de la Société de Bourse.

11. Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée. Chaque partie pourra y mettre fin par l'envoi d'une lettre recommandée et en respectant un délai de préavis de deux jours ouvrables. Elle prendra de toute façon fin dès la clôture du compte par l'une des deux parties.

La Société de Bourse pourra notamment mettre fin unilatéralement à l'utilisation de ses services, sans préavis ni indemnité, en cas de non-respect des obligations définies dans les présentes conditions générales et tout autre document en faisant partie (règles de bonne conduite, information et mise en garde ponctuelle) ainsi qu'en cas d'utilisation frauduleuse du service, de cessation de paiement ou, d'une manière plus générale, tout événement mettant en doute la solvabilité et/ou la bonne foi du Client.

En cas de rupture immédiate, la Société de Bourse ne pourra être tenue directement ou indirectement au paiement de dommages et intérêts.

12. Loi applicable et attribution de compétence

La relation entre la Société de Bourse et le Client est soumise au droit belge. En cas de litige, les tribunaux de Bruxelles (rôle francophone) sont seuls compétents.

Si la Société de Bourse veut prendre contact avec le Client, et cela par courrier électronique, elle pourra le faire par l'adresse e-mail :

.....@.....

Fait à : le en deux exemplaires.

Pour la Société de Bourse,

Le Titulaire,

Nom:

Nom:

Fonction: Administrateur

Signature

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »